

Le Petit Journal

de Bretoncelles



Patrick Pinloche, Maire

Editorial**JANVIER 2009****Sommaire**

Edito du Maire P3

CDC P4

Conseil Municipal P6

Bon à savoir P11

Vie économique P16

Histoire-Géographie P19

Divertissement P21

Culture P22

Rétrospective P24

Portrait P27

Associations P28

Agenda P40

Infos P41

Le Petit JournalADI BretoncellesDirecteur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevé

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression de la couverture :

Mission PUB

Distribution

Commune de Bretoncelles

Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

Inauguration de l'EPN : photos de l'ADI.

**DÉVELOPPEMENT****DU COMMERCE LOCAL**

Je suis heureux, avec tous les membres du Conseil Municipal, de vous présenter tous nos vœux les plus chaleureux de joie, de bonheur et de bonne santé.

Que l'année 2009 soit pour vous et ceux qui vous sont chers une année de réussite et je l'espère de prospérité malgré les difficultés économiques actuelles.

2009 verra l'agrandissement de l'épicerie dont la surface de vente va être doublée.

2009 verra aussi l'achat de la boucherie dans un premier temps, puis à partir de 2010 l'exploitation d'une boucherie-charcuterie qui sera reprise normalement par deux jeunes habitants de Bretoncelles.

Nous achèterons aussi à la Maison de retraite deux parcelles de terrain derrière « Les Grands Prés » délimitées par les deux rivières, La Donette et La Corbionne d'environ 12 hectares pour aménager dans les années à venir un site naturel à vocation pédagogique et intergénérationnel.

Voici tracée l'année 2009 qui sera donc une année de développement du commerce local mais aussi artisanal avec l'installation de l'entreprise Tireau-Pitel, et de Bricofontaine.

Extrait des principales décisions

**RECRUTEMENT D'UN
POSTE À L'ÉCOLE DE
BRETONCELLES**

Suite au départ en retraite de Madame Grasteau le 1er septembre 2008, un poste d'adjoint technique de 2ème classe pour une durée hebdomadaire de 10h15 a été créé à date d'effet du 1er octobre 2008 pour une durée d'un an renouvelable.

Cet emploi consiste à accompagner une partie des élèves de Bretoncelles en car scolaire, auquel s'ajoute des heures de surveillance le midi dans la cour de l'école ainsi que des heures de ménage.

**AUGMENTATION
DES HEURES DE DANSE**

Le Conseil de Communauté a accepté d'augmenter les heures de danse de Madame Pascault de 6h15 à 7h45 par journée de cours qui se répartissent sur 38 journées.

Le coût supplémentaire est de 2049€ pour la CdC. Cette augmentation permet aux enfants d'accéder à un niveau de compétences supérieur plus rapidement.

Ces nouveaux horaires s'appliquent depuis le 11 octobre 2008, soit sur 35 journées jusqu'au 4 juillet 2009.



OFFICE DU TOURISME

Suite à une démission au sein de l'Office du Tourisme, la CdC a, dans un premier temps, pallié le comblement du poste jusqu'à fin décembre en recrutant Anne Marie VIALA.

La commission du tourisme a conduit une réflexion sur le fonctionnement actuel de l'OTPR, l'Office du Tourisme du Perche Rémalardais.

L'OTPR est une association, type loi 1901, subventionnée par la CdC et gérée par un conseil d'administration.

Faut-il maintenir cette délégation de compétence à l'OTPR ou choisir de l'intégrer directement à la CdC comme le fait la CdC Bellêmeoise ?

La question est posée mais le statu quo est maintenu pour 2009.

Néanmoins, la commission du tourisme, réunie à deux reprises (c'est déjà en soi un événement), a souhaité plus d'efficacité dans les actions touristiques et culturelles de la communauté de communes : un défi qu'Anne Marie VIALA est prête à relever.

Office de Tourisme
du **PERCHE RÉMALARDAIS**

**CONTRAT DE PLAN ETAT
-REGION**

Dans le cadre du volet territorial du contrat de projets Etat-Région 2008/2013, la CdC a présenté les différents projets intercommunaux.

La commune de Bretoncelles a proposé à cet égard deux dossiers : l'aménagement d'une zone naturelle sensible et l'organisation d'un portage de livres à domicile.

PLAN « MARNIÈRE »

L'objectif de ce plan est de permettre aux communes de réaliser un inventaire précis sur leur territoire afin d'intégrer ce risque dans les documents d'urbanisme.

Le plan est décliné en deux étapes :

Réalisation d'un recensement le plus exhaustif possible et d'une cartographie confiés au Centre d'Études Techniques de l'Équipement Normandie Centre. Ce volet est entièrement financé par l'État.

Réalisation d'une enquête de terrain et établissement d'un plan d'indices avec l'aide de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) et la Direction de l'Environnement (DIREN). Cette opération sera financée par la CdC avec le soutien du FEDER.

Suite

CdC

**RESTAURATION
ET ENTRETIEN
DES COURS D'EAU**

Suite au Contrat Restauration Entretien des cours d'eau conclu avec l'Agence Loire-Bretagne en 2002, une étude bilan doit être réalisée. Une réflexion sur les travaux à prévoir pour les années à venir sera intégrée au processus de l'étude bilan par l'intermédiaire de la commission environnement.

**TARIFS DES CENTRES DE
LOISIRS**

Pour une demi-journée :

Tarif plein : 4€ par enfant

Tarif réduit : 3€ par enfant sur présentation de l'avis de non imposition.

Gratuité du 3ème enfant présent au même moment que ses frères et sœurs.

Dans les mêmes conditions, les tarifs suivants sont fixés pour la journée complète avec repas :

Tarif plein : 8,50€ par enfant

Tarif réduit : 6,50€ par enfant

Gratuité à partir du 3ème enfant.

NB : Les centres de loisirs fonctionnent de 7h30 à 18h30 sans hébergement sur les vacances d'hiver, de printemps et d'été pour les enfants âgés de 3 à 12 ans ou moins de 3 ans s'ils sont déjà scolarisés en maternelle.

Calendrier du centre de loisirs.

Du 7 janvier au 1er avril à Bretoncelles,

Du 29 avril au 1er juillet à Rémalard.

**PANNEAUX
IDENTITAIRES
COMMUNAUX (PIC)**

Le SIDTP (Syndicat Intercommunal de Développement Territorial du Perche) a entrepris une action visant à la mise en place de PIC. L'implantation des PIC répond à un double but : affirmer l'identité de chaque commune en valorisant ses ressources, mieux accueillir le visiteur de passage en le renseignant par une signalisation adaptée.

Le mobilier comprend un plan de repérage communal et une carte du Grand Perche.

Ce type d'infrastructure sera décliné sur l'ensemble du territoire du Perche dans un souci d'harmonisation et de promotion d'une même image de marque. La signalétique est adaptée au contexte propre à chaque bourg percheron avec un souci de recherche de la meilleure intégration possible dans l'environnement bâti.

Le SIDTP se charge d'obtenir les aides financières auprès du Conseil Régional (50%) et du Conseil Général (20%), tandis que la CdC s'acquitte de sa quote-part.

La réalisation se fait selon une programmation pluriannuelle. De nombreux PIC sont déjà implantés dans le Parc. La CdC inscrit les communes de Bellou sur Huisne et Maison-Maugis dans le cadre d'une 4ème tranche. Coulonges les Sablons et Bretoncelles termineront cette opération en 2010.

**LE SIRTOM
MODIFIE SES STATUTS**

L'Assemblée générale du 9 septembre 2008 a modifié les statuts « afin que toutes les Communautés de communes soient représentées ».

**CHARTRE DU PARC
NATUREL DU PERCHE**

Créé par décret en date du 15 janvier 1998, le Parc Naturel du Perche entre dans sa deuxième décennie. Pour continuer son œuvre, un projet de charte révisé pour les années 2009 à 2021 est actuellement soumis au vote des collectivités territoriales. Le conseil communautaire l'a adopté par 25 voix et 1 abstention.

**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Les communes de Rémalard, Bellou sur Huisne et Dorceau envisagent un regroupement dans le cadre d'un projet d'assainissement collectif.

Faut-il transférer cette compétence à la Communauté de Communes ?

La commune de Bretoncelles propose qu'une étude technico-financière soit lancée par la CdC sur les assainissements collectifs de l'ensemble des communes mais a donné un avis négatif sur le transfert de l'ensemble de la compétence sans en connaître les diverses conséquences techniques et financières.

La vie municipale au quotidien

LE 5 JANVIER, LES TRAVAUX DE L'ÉPICERIE ONT DÉMARRÉ

Une opération de 201 965.65€ subventionnée à hauteur de 30% par le FISAC (Fond d'Intervention et de Soutien de l'Artisanat et du Commerce). Pour en savoir plus, rendez-vous en page « vie économique ».

URBANISME

La nouvelle réglementation en vigueur en matière d'urbanisme modifie les conditions de Participation aux financements des Voiries et du Réseau (PVR).

En effet, cette PVR est dorénavant répartie entre tous les propriétaires bordant la voirie, y compris quand la commune est le propriétaire des terrains. Un préalable est toutefois nécessaire puisque tous les chemins desservant un terrain constructible doivent être classés en voie communale, ce qui a été fait au cours de la réunion du Conseil Municipal du 21 octobre dernier.

Si vous envisagez de déposer une demande de permis de construire, prenez connaissance des nouvelles réglementations en matière de PVR.

DÉCHARGE MUNICIPALE

Située route de La Godefraise, la DDE demande des renseignements complémentaires pour délivrer une déclaration d'exploitation, à savoir :

- une étude de sols,
- une description des conditions d'exploitation,
- des dispositions prises pour prévenir les inconvénients susceptibles d'être entraînés par l'exploitation de l'installation et les mesures éventuelles nécessaires pour assurer la protection de la santé et de l'environnement, notamment les moyens mis en œuvre pour contrôler l'accès du site et prévenir les nuisances dues au trafic de véhicules lié à l'exploitation,

- les conditions de remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Ensuite, si approbation de la DDE, cette décharge sera une des premières du département à être agréée. Toutefois, il convient de préciser que son usage sera limité aux besoins de la commune.

PLANS D'EAU

Une opération de recensement des plans d'eau est en cours sur le département de l'Orne. Cette action vise à identifier les plans d'eau, barrages et digues présentant des risques. Les propriétaires sont invités à compléter une fiche d'information.

IMPÔTS ET EXONÉRATION DE TAXES

En application du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal a pris plusieurs délibérations en vue d'exonérer « les jeunes entreprises innovantes », ainsi que « les médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires » de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Cette mesure est d'autant plus nécessaire que plus de 50% des médecins du Perche ont plus de 50 ans.

Cette problématique est d'ailleurs devenue une priorité du « Pays Perche »

CADEAU NAISSANCE

Le Conseil Municipal a décidé de remplacer la traditionnelle composition florale par un « bon cadeau » pour l'ouverture d'un compte épargne dans un établissement financier de Bretoncelles, soit le Crédit Agricole ou La Banque Postale.

Les bons seront remis chaque année lors de la cérémonie des vœux.



La vie municipale (suite)

**ACCESSIBILITÉ
AUX PERSONNES
HANDICAPÉES**

Un travail de longue haleine a déjà commencé.

En décembre dernier, un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics a été établi.

Au 1er janvier 2011, ce sera le tour du diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public et dont la commune est propriétaire.

Les travaux de mise en conformité devront être effectués au 1er janvier 2015.

**SUBVENTION
POUR L'EPN**

L'Espace Public Numérique a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de la **région Basse Normandie de 13500€**, comme prévu lors de son aménagement.

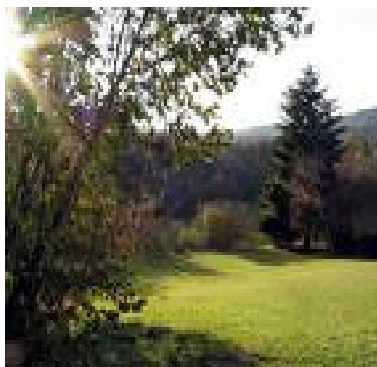
**L'EGLISE
ET LES CLOCHES**

Plusieurs semaines durant, les cloches ne sonnaient plus à Bretoncelles. La faute à la foudre qui a détruit la centrale de commande. Bien sûr, le Conseil Municipal a accepté **un devis de 1881€ pour son remplacement**, une dépense qui sera prise en charge pour moitié par l'assurance.

**AIRE NATURELLE
SENSIBLE**

Un dossier a été constitué en collaboration avec le Parc Naturel du Perche pour la création d'un « **site naturel pédagogique intergénérationnel** ».

Pour être éligible, une étude de faisabilité devra être réalisée. L'objectif premier est d'obtenir une subvention de la Région pour l'achat du terrain.



FLEURISSEMENT

Et si Bretoncelles décidait de jouer dans la cour des grands ! Restons modestes, mais en attendant, les services techniques seront équipés d'une serre.



**DROIT DE PRÉEMPTION
DES FONDS
DE COMMERCE**

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre du Commerce et de l'Industrie ont émis des avis favorables sur l'institution d'un droit de préemption sur les fonds de commerce, sous réserve de respecter les points suivants :

Favoriser la diversité commerciale dans les zones rurales.

Ne pas entraver la transmission d'entreprises alors qu'elles auraient des repreneurs crédibles qui maintiendraient ces activités existantes actuellement (boulangerie, charcuterie, boucherie, coiffeur, restauration, garage automobile, ...)

Ne pas contribuer à faire baisser le prix de vente des entreprises, ce prix constituant souvent le principal capital acquis par les artisans et les commerçants tout au long de leur carrière professionnelle.

Ne pas restreindre le nombre d'artisans et de commerçants sur le territoire de la commune. Ces recommandations vont tout à fait dans le sens souhaité par l'ensemble du Conseil Municipal.



ETUDE DE LA COMMISSION « AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ».

Cette commission s'est fixée deux objectifs : la création d'un square et la mise en place d'une zone « 30 ».

LE SQUARE.

Son emplacement d'abord a fait l'objet de toutes les attentions et c'est finalement à proximité de l'aire de camping-cars qu'il pourrait voir le jour.

Après avoir étudié différentes possibilités d'aménagement, c'est le choix d'un mobilier bois qui s'impose pour rester en cohérence avec le paysage proche.

Sensible à l'entretien et la sécurité des enfants, la commission propose du mulching bois pour les espaces d'arrivées de jeux plutôt que du sable.

Bien sûr, cet espace devra être équipé à minima de multi-jeux avec toboggan, de balançoires, « tape-cul », maisonnette, tourniquet, et sans doute bien d'autres choses pour amuser les bambins.

ZONE « 30 ».

Une fois de plus, c'est la sécurité des enfants mais également des personnes qui a prévalu dans la réflexion.

La zone choisie pourrait s'inscrire dans un périmètre allant de la rue Jules Lemaître à la rue Garreau, de la place du Général de Gaulle à la rue Lucien David et éventuellement à la rue Ernest Sagot.

Avant de s'engager dans un projet lourd, un essai par le biais de marquage au sol pourrait être effectué.

La mise en place d'une telle zone doit s'accompagner d'une réflexion sur le stationnement.

La commission propose la création d'un parking pour les actifs travaillant à Bretoncelles, encore faut-il trouver son emplacement.

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE VEUT RELANCER LES MARCHÉS.

Cette commission a réuni les acteurs du commerce afin de réfléchir à une relance des marchés les Jeudi et Samedi à Bretoncelles.

Les marchés des petits villages s'essouffent tandis que quelques marchés urbains tendent à retrouver une dynamique sous l'impulsion des résidents secondaires.

A Bretoncelles, la clientèle est locale le jeudi et résidentielle le samedi. Malgré une fréquentation faible, on ne visite pas le marché de Bretoncelles et on y compte que des acheteurs.

Une relance des marchés passe nécessairement par la présence de forains : primeur, boucherie-charcuterie, poissons, produits régionaux, et camelots divers du domaine vestimentaire.

C'est pourquoi la commission s'est fixée plusieurs objectifs :

- Contacter les forains qui exercent aux alentours et disponibles le jeudi. et/ou le samedi.
- Envisager la gratuité de l'emplacement pour les forains vestimentaires.
- Réfléchir à des panneaux identitaires d'entrée de bourg.



Etat Civil***Bon à savoir*****Ils sont venus en 2008 :**

Le 15 mai : Everson GERVAIS

Le 16 mai : Lorine FINET

Le 7 octobre : Louanne RIVIERE

Le 7 novembre : Lucas ROUSSEAU

Le 14 novembre : Léa EYBOULET

Le 14 novembre : Malaurie EYBOULET

Le 25 novembre: Melvyn ROBINEAU

Le 27 novembre : Mathis GIRARD

Le 12 décembre : Matys LEPECHOUX

Le 29 décembre : Jonathan RIGOLET

Ils se sont unis en 2008 :

Le 11 octobre : David CHEROT et Virginie GICQUIAUX

Le 15 novembre : Bernard DELPRAT et Catherine OPSOMER.

Ils nous ont quittés en 2008 :

Le 8 octobre : Marinette NORMAND, née PRETA, 64 ans

Le 11 octobre : Berthe ROUSSEL, née FOUCAULT, 95 ans

Le 11 octobre : André FLEURIDAS, 78 ans

Le 25 octobre : Adèle CHAUMIER, née LUTON, 97 ans

Le 31 octobre : Raymonde CORMIER, née VERDIER, 88 ans

Le 13 novembre : Fernand HEURTAULT, 84 ans

Le 14 novembre : Madeleine JOURDHEUIL, née LAMBERT, 83 ans

Le 15 novembre : Pierre KACZMAR, 92 ans

Le 25 novembre: Hélène GENTAIS, née CAILLE, 86 ans

Le 28 novembre : Bernadette DUTRANOIS, née BLOQUERT, 93 ans

Le 28 novembre : Natacha AUBERT, 35 ans

Le 7 décembre : Germaine VASSARD, née AUGUSTINE, 92 ans

Le 13 décembre : Roger LECLAIRE, 84 ans

Le 22 décembre : Alain LEBOURG, 72 ans

Le 29 décembre : Antonia TRUSGNACH, née FILIPIG, 95 ans

Le 29 décembre : Jeannine DOLEANS, née HERMENAULT, 79 ans

**Les
assistantes
maternelles
agréées
de
Bretoncelles**

Madame Danet Sylviane

Ardelain

02 37 37 28 43

Madame FINET Nabila

La Pezassière

02 37 37 29 09

Madame MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières

02 37 37 26 66

Madame PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne

02 37 37 24 04

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger Calbris

02 37 37 27 94

DERNIÈRE MINUTE :

**1425 habitants
peuvent désormais
la commune de
Bretoncelles
selon
les résultats officiels*.**

* y compris les doubles comptes

Arrêté préfectoral du 1er décembre 2008

Bon à savoir

LA CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS.

Un arrêté préfectoral en date du 1er décembre 2008 régleme la cueillette des champignons dans l'Orne à compter du 1er janvier 2009, ceci afin de limiter le prélèvement trop intensif des espèces fongiques sauvages et de sauvegarder la biodiversité dans les forêts domaniales du département.

Le ramassage de champignons non cultivés, destinés à la consommation familiale, est ainsi **limité à un panier d'une contenance de dix litres par personne et par jour.**



La cueillette est interdite le mardi et le jeudi. Elle est tolérée à partir de 8 h le matin et jusqu'au coucher du soleil les autres jours.

La cueillette dans un but scientifique et/ou pédagogique et le ramassage à des fins commerciales sont soumis à l'autorisation expresse de l'ONF.

A noter par ailleurs que seule l'utilisation de couteaux est autorisée, ce qui interdit l'arrachage des champignons.

Dernier point d'importance : **la cueillette est rigoureusement interdite dans les parcelles régénérées ou plantées dont les arbres ont une hauteur inférieure à 1.80 mètre.**

Pour tous les détails, vous pouvez consulter l'arrêté à la mairie.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES.

A compter du 1er janvier 2009, les tarifs de location de la salle des fêtes sont les suivants :

Habitants de Bretoncelles :

1er jour : 145€, 2ème jour : 80€

Habitants hors commune :

1er jour : 180€, 2ème jour : 115€

Sociétés locales dans un but lucratif : 70€

Chauffage : 0.15€ le Kwh

Lave vaisselle : 28€

Sans oublier une caution de 200€ et la facturation de la casse !

COMPTEURS D'EAU.

En cas d'impossibilité de relever les compteurs, une lettre de relance et mise en demeure sera adressée au propriétaire ou locataire.

COVOITURAGE.

A l'initiative du Conseil Général, une plate forme de mise en relation a été créée. Pour tous renseignements, consultez le site :

Covoiturage.orne.fr ou le téléphone 0820 820 138.

TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIÈRE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2009

Concession trentenaire : 120€

Concession cinquantenaire :
190€

Concession perpétuelle :
1500€

Case columbarium : 800€
Cavurne (15ans) : 250€



Pluviométrie à Bretoncelles***Bon à savoir***

	Au Moulin de Thivaux		A la Gilardièrre	
Année	2007	2008	2007	2008
Septembre	17,8	23,8	15	26
Octobre	39,8	79,2	36	72
Novembre	74,2	92,1	62	99
Décembre	90,1	44,6	103	50
Précipitations exprimées en millimètres				



Le 7 janvier 2009, le thermomètre est descendu à -16° , une température jamais atteinte depuis janvier 1997 (**d'où l'importance de protéger vos compteurs d'eau**).

Ces indications vous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Loi du 20 juin 2008***Bon à savoir*****AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN.**

La loi du 20 juin 2008, publiée au Journal Officiel le 21 juin renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

La loi oblige le propriétaire d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie, lorsque le chien est âgé de plus de 8 mois et de moins de 12 mois, de le soumettre à une évaluation comportementale, effectuée par un vétérinaire agréé qui communique les résultats à la mairie.

Les frais de cette évaluation sont à la charge du propriétaire.

Dans l'immédiat, les chiens de 1ère et 2ème catégorie âgés de plus de 12 mois doivent tous subir une évaluation comportementale :

- Avant le 21 décembre 2008 pour les chiens de 1ère catégorie.
- Avant le 21 décembre 2009 pour les chiens de 2ème catégorie.

Dans un second temps, ces propriétaires de chiens devront obtenir une attestation portant sur l'éducation, le comportement et la prévention des accidents.

Par ailleurs, la loi remplace le récépissé de déclaration par un permis de détention délivré par la mairie du lieu de résidence du propriétaire ou détenteur du chien sur présentation des pièces justificatives.

Enfin, il est créé une obligation de déclaration à la mairie de tout fait de morsure d'une personne par un chien. Cette déclaration est effectuée par le propriétaire ou le détenteur du chien ainsi que par tout professionnel ayant connaissance de la morsure dans l'exercice de ses fonctions.

Le propriétaire est en outre tenu de soumettre le chien à une évaluation comportementale pendant toute la période de surveillance « rage ».

TRAINS AU DÉPART DE BRETONCELLES

LE PETIT JOURNAL

Horaires SNCF du 14 décembre 2008
au 4 juillet 2009

Bon à savoir

Nouveaux horaires et plus de trains depuis le 14 décembre 2008.

Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	Ts I j	L à V	Ts I j	Ts I j	L à V	S - D	L à V
PARIS MONTPARNASSE		05:34	11:34	13:04	15:34	16:34	17:49	18:34	18:34
VERSAILLES CHANTIERS		05:47	11:47	13:17	15:47	16:47	18:02	18:47	18:47
CHARTRES (D)	06:10	06:44	12:44	14:14	16:44	17:44	18:49	19:44	19:44
LA LOUPE	06:39	07:12	13:12	14:42	17:12	18:12	19:22	20:15	20:15
BRETONCELLES	06:46	07:19	13:19	14:49	17:19	18:19	19:30	20:23	20:23
CONDE SUR HUISNE	06:51	07:24	13:24	14:54	17:24	18:24	19:35	20:29	20:29
NOGENT LE ROTROU (A)	06:56	07:31	13:29	14:59	17:29	18:29	19:42	20:36	20:36
LE MANS	07:45				18:15	19:15		21:20	

Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris

Jours de circulation	L à V	S - D	L à V	L à V	S - D	L à S	D	Ts I j	L à V	L à V	S - D
LE MANS				07:48		12:39	12:59		16:45	17:45	
NOGENT LE ROTROU (D)	06:44	06:49	06:55	08:37	08:37	13:27	13:46	16:37	17:37	18:37	18:37
CONDE SUR HUISNE	06:50	06:55	07:01	08:43	08:43	13:33	13:52	16:44	17:43	18:43	18:43
BRETONCELLES	06:55	07:00	07:07	08:48	08:49	13:38	13:58	16:48	17:48	18:48	18:48
LA LOUPE	07:03	07:08	07:16	08:56	08:56	13:45	14:05	16:56	17:56	18:55	18:56
CHARTRES (A)	07:32	07:37	07:47	09:25	09:25	14:14	14:33	17:25	18:25	19:25	19:25
VERSAILLES CHANTIERS	08:18	08:23	08:48	10:23	10:23		15:23	18:23	19:18	20:23	20:23
PARIS MONTPARNASSE	08:30	08:35	09:00	10:35	10:35		15:34	18:34	19:30	20:35	20:34

Prix indicatifs au départ de BRETONCELLES*

CHARTRES : 8,00€ VERSAILLES : 17,20€ PARIS : 19,20€

CONDE : 1,80€ LA LOUPE : 2,50€ LE MANS : 11,80€

NOGENT : 3,00€

* Billet aller simple plein tarif en 2ème classe.

Il n'y a pas de distributeur de billets et de composteur : les voyageurs non munis de billet ou n'ayant pas composté sont invités à se présenter au contrôleur situé en milieu de train : ce qui n'est pas le cas des nouvelles rames, entièrement automatisées. Dans ce cas, attendre le passage d'un contrôleur.

Savoir utiliser les fonctions de base d'un appareil photo numérique

Bon à savoir

Les principes de fonctionnement :

Prévoir son propre matériel, à savoir :

- ⇒ appareil photo numérique,
- ⇒ Vêtements et chaussures adaptés pour prise de photos en campagne,
- ⇒ Clé USB

Un atelier photo en 3 parties :

Partie théorique

Connaître son appareil photo, fonctions automatiques et manuelles (paysage, portrait, photos de nuit, photos sans flash,...)
Maîtriser les règles simples de la prise de vue, du cadrage, de la composition et de la lumière.

Partie pratique

Mise en application de la théorie avec paysage si la météo le permet ou portrait dans le cas contraire.

Partie visionnage

Visualiser le résultat, utilisation d'un logiciel pour le cadrage et la lumière de façon à rectifier ou modifier l'image.



Les modalités pratiques

Nécessité de s'inscrire d'abord aux 2 premiers niveaux : théorie et pratique avant de passer à la partie visionnage.

Les ateliers fonctionnent à raison de 6 personnes par niveau et uniquement le samedi après midi.

Tarifs

20€ par atelier pour une après midi de 4 heures

Inscription

Auprès de la bibliothèque. Les dates des cours seront arrêtées après clôture des inscriptions.

Précisions complémentaires

Il n'est pas exclu, en fonction des besoins des stagiaires, d'établir une passerelle avec l'Espace Public Numérique (EPN) pour apprendre l'utilisation d'internet, l'envoi et la réception de photos via la messagerie électronique, l'enregistrement des photos, etc...

L'EPN permettrait d'assurer une continuité de la formation pour ceux qui le souhaitent.

**AMATEUR DE PHOTOS, OU ENVIE DE LE DEVENIR,
N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER À LA BIBLIOTHÈQUE.**

Doublement de la surface**Vie économique**

Depuis le 5 janvier, les travaux de l'épicerie ont commencés. Pendant six mois, les entreprises vont se succéder pour livrer un commerce flam-bant neuf avant l'été.

Pour en savoir plus, le *Petit Journal* a interrogé Patrick Pinloche, le Maire, Fatima et Ahmed Oussibla, les épiciers.

Le magasin sera-t-il fermé pendant les travaux ?

Patrick Pinloche : *tout a été organisé pour maintenir l'ouverture du commerce, ce qui nécessite une parfaite coordination des entreprises intervenantes. Les premiers travaux concernent le gros œuvre extérieur. Lorsque le chantier concernera la partie actuelle, le commerce sera transféré à la salle des fêtes. Ce choix a été fait pour faciliter le transport des marchandises de la réserve aux rayons.*

Il faut préciser que l'architecte organise des réunions de chantier tous les mardis afin de coordonner tous les intervenants et faire en sorte que le service fonctionne dans les meilleures conditions possibles.

La petite épicerie actuelle, d'une centaine de mètres carrés, rend beaucoup de services, surtout depuis l'arrivée de Fatima et d'Ahmed.

Alors, pourquoi vouloir l'agrandir ?

Patrick Pinloche : *deux raisons essentielles à cela.*

La 1ère est liée à la volonté de la commune de « favoriser le développement de toutes les activités économiques », comme l'indiquait notre programme électoral, et ce projet s'inscrit tout à fait dans cette stratégie. Aujourd'hui, c'est l'épicerie, demain ce sera la boucherie-charcuterie, sans compter les aides pour l'installation des artisans.

La 2ème raison, qui a pesé dans la décision, c'est le dynamisme de notre couple d'épiciers. Dès leur arrivée, le changement a été immédiat.



Justement, la population ne tarit pas d'éloges à leur égard et la famille Oussibla a été unanimement adoptée.

Présents à toutes les réunions relatives aux commerces, participants à toutes les manifestations, ils ont su rapidement s'intégrer dans la commune.

Le *Petit Journal* leur a demandé ce qu'ils attendaient de ce projet. **avec ce nouveau magasin ?**

Quels sont vos objectifs avec ce nouveau magasin ?

Fatima et Ahmed : *comme vous pouvez le remarquer, nous sommes un peu à l'étroit dans la surface actuelle. De 100m2 environ, le magasin va doubler sa surface et tout cela sur un même niveau, sans aucune marche, ce qui était très important pour nous, notamment pour les personnes plus âgées qui ont besoin de se sentir en sécurité.*

Le 2ème objectif consiste à fournir plus de marchandises afin que les bretoncellois trouvent tout ce dont ils ont besoin sur place. Pour être plus compétitif encore, notre enseigne changera dès la fin des travaux pour devenir Cocci-Market.

Quant au 3ème objectif, c'est d'offrir le maximum de confort à nos clients; ils disposeront de plus d'espace et de caddies.

Tout mettre en œuvre pour développer les activités économiques nécessite une forte implication de la population locale. Certes, c'est en partie le cas à Bretoncelles, du fait de notre éloignement des villes avoisinantes. Néanmoins, les statistiques de la Chambre du commerce tendent à prouver que **seulement** 19% de la population utilise l'épicerie locale !

La « Doudannerie »

*Histoire***LE MANOIR SEIGEURIAL
DE LA FAMILLE
D'ANGENNES.**

Sur la route de la Madeleine-Bouvet, à quatre ou cinq cents mètres du bourg de Bretoncelles, est bâti un grand logis dont les rampants de pierres indiquent une construction du XVI^e siècle.

Sur la façade, côté cour, on reconnaît les traces d'une décoration sculptée ; mais partout, des portes, des fenêtres ont été retaillées, au hasard des besoins. L'intérieur conserve une fort belle cheminée de la Renaissance.

LES D'ANGENNES, SEIGNEURS DE BRETONCELLES.

La famille d'Angennes avait pour armes : « *de sable au sautoir d'argent* ».

En 1596, existaient à *La Dourdoinerie*, paroisse de Bretoncelles, de grosses forges qui avaient sans doute été fondées comme celles du Moulin-Renaud par Jean d'Angennes, seigneur de Bretoncelles. On sait en effet que le roi Henri II avait autorisé les gentilshommes à exercer le métier de maître de forges. Au Moulin-Renaud, l'industrie du fer persista jusqu'en 1860.

En 1620, Jean d'Angennes, seigneur de la Madeleine-Bouvet, Bretoncelles, Le Sausay et *La Dourdoinerie* où il demeurerait, mourut sans laisser de postérité. L'héritage revint à son frère Jacques d'Angennes, seigneur de Bayeux ; ils

étaient tous deux fils de Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon, dont le frère cadet Nicolas est l'auteur de la fameuse branche des marquis de Rambouillet. L'évêque de Bayeux fit don de ses terres et seigneuries à sa nièce Louise d'Angennes à l'occasion de son mariage avec François Le Conte de Nonant, marquis de



Fontaine. La famille des Le Conte de Nonant poursuivit au Moulin-Renaud l'industrie du fer jusqu'en 1719, époque à laquelle les forges furent vendues à Antoine Chaumont de la Galaizière.

**LA LÉGENDE DE LA
« DOUDANNERIE ».**

Comment passer sous silence l'horrible histoire qui court sur la Doudannerie ?

A l'époque de la Révolution y vivait une vieille sorcière qui faisait cuire les petits enfants dans une chaudière ; elle en retirait, dit-on, la graisse pour préparer des remèdes et des onguents propres à jeter des maléfices. Personne n'osera croire cette infâme légende, dépourvue de fondements historiques.

ÉGLISE ST PIERRE.

Église de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle, de plan rectangulaire à trois nefs (celle du Nord est de 1615 encore de style Renaissance), Chœur dans le prolongement de la nef. Toitures en pavillons successifs. Fenêtres à meneaux. Portail Ouest avec linteau en anse de panier surmonté d'un galbe rectangulaire au riche décor flamboyant.

Puissant clocher de plan carré à l'angle sud-ouest : quatre étages reliés par un bandeau, petites ouvertures jumelées au sommet ; contreforts d'angle et tourelle d'escalier au sud-ouest. Toiture en dôme et lanterneau.

Au grand autel-tabernacle(MH) à cinq pans et 4 statuettes, galerie à fuseaux, angelots et dôme à écailles.

Autels secondaires de style Louis XIII en pierre peinte. Ils sont à 6 colonnes dont 4 torsadées de guirlandes. Tableau, corniche départ d'arcs à enroulement, pots à feu et fronton à niche entre des colonnes. Au sud, tableau de l'Assomption du XVII^e siècle. Au nord, une Vierge à l'Enfant en bois polychrome est posée dans la niche.

Tableaux : Religieuse en extase, du XVII^e siècle(MH). Vierge en prière du XVI^e siècle(MH). L'Ensevelissement du Christ, panneau peint du XVI^e siècle (MC). Mariage Mystique de Ste Catherine du XVIII^e siècle.

MH : Monuments Historiques

MC : Monuments classés.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Géographie

Le PLU a l'avantage de fournir une multitude de renseignements sur les caractéristiques du territoire communal. Le Petit Journal vous en donnera lecture tout au long de l'année.

LA GÉOLOGIE.

D'après la carte géologique de Mortagne-au-Perche, on observe sur le territoire de la commune de Bretoncelles, des successions géologiques typiques du Perche. Les terrains de la commune sont les suivants :

Argile à silex sur les plateaux avec présence de limons épais pour certains ;

Sable du perche sur les versants notamment dans la forêt de Saussay ;

Craie de Rouen à proximité de la vallée de La Corbionne et sur les plateaux du Sud-est ;

Matériaux colluviaux dans les bas de versant puis alluviaux dans les vallées.

Ces matériaux présentent des caractéristiques différentes, d'où la diversité de l'utilisation des sols sur la commune.

Le village se situe sur d'anciennes terrasses alluviales, témoins de l'ancien lit de La Corbionne.

LA TOPOGRAPHIE.

La topographie de Bretoncelles s'organise autour des deux vallées de La Donette et de La Corbionne. Les altitudes varient de 120 mètres (vallée de

La Corbionne) à 265 mètres sur les hauts plateaux avec une altitude moyenne de 191 mètres.

La partie Est du territoire est occupée par deux plateaux découpés par la vallée de La Donnette ; les altitudes varient entre 200 et 250 mètres.

Le bourg de Bretoncelles est contraint par la présence d'un relief et de vallées humides. La configuration du site limite le développement de la commune au Sud en raison de la topographie et au Nord par la présence des vallées de La Corbionne et de la Donette.

La partie centrale est composée de la vallée de La Corbionne avec des altitudes, moins élevées (120 à 140 mètres).

La partie Ouest est plus vallonnée avec la présence de coteaux bocagers en bordure des espaces boisés et les altitudes sont supérieures à 220 mètres.

Le point culminant se situe à 270 mètres en limite de St-Victor-de-Buthon.

L'HYDROGRAPHIE.

Mis à part le secteur des Châtelets, appartenant au versant de l'Eure, la totalité de la commune appartient au versant de l'Huisne, rivière qui serpente au sud du territoire.

Le réseau hydrographique de Bretoncelles est constitué notamment d'un cours d'eau principal (La Corbionne) et de plusieurs affluents dont le princi-

-pal est La Donette. Cet affluent rejoint la rivière de La Corbionne à hauteur du bourg. La Corbionne s'écoule, du nord au sud, dans une vallée assez large alors que La Donette, d'est en ouest, dans une vallée relativement étroite qui entaille le relief et forme des

coteaux aux pentes abruptes. La Donnette draine les eaux des plateaux à l'est du bourg avec des pentes plus marquées que La Corbionne.

Divers ruisseaux prennent leur départ dans les sables du Perche et notamment dans la forêt de Saussay et viennent alimenter ces deux cours d'eau principaux.

Quelques étangs et mares sont présents sur le territoire communal notamment dans la vallée de La Donnette au nord-est.

De nombreux moulins jalonnent La Donnette et La Corbionne auxquels sont associés des biefs dominants de quelques mètres le fond du talweg, d'où l'apparition de zones humides.

Suite au prochain numéro en mai.

Solution page 23

Divertissement

HORIZONTALEMENT

- 1-Nuits des 24 et 31 décembre.
 2-Soutenu. Se met entre parenthèses.
 3-Partie intérieure d'un cigare. Sacré (participe passé).
 4-Couleur. Cri du paon.
 5-Augures.
 6-Fleurs jaunes très odorantes. Note.
 7-La même punition. On y danse.
 8-Après le pique. Fait fuir les vampires.
 9-Têtu très désordonné. Eau de vie supérieure
 10-Ventilé. Immobiliser.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

V
e
r
t
i
c
a
l
e
m
e
n
t

- A-Prélèvement. Adj. Possessif.
 B-Pénible.
 C-Buffer ancien.
 D-Améliore la digestion (adj.).
 E-Une belle chanson de Serge LAMA. Aussi en vieux français.
 F-Laize. Ils étaient treize à table.
 G-Céréales. Note.
 H-Triviales. Contrat.
 I-Phénomène climatique. Affluent de la Loire.
 J-Briller avec éclat.

Tout un programme

Culture

**L'ŒIL EN VOYAGE
PAR FRANÇOIS VILLETTE**

Une exposition consacrée à tous les métiers exercés par les gens du voyage et plus particulièrement les Roms (plus souvent de passage dans le Nord de la France). Une exposition pour avoir un regard neuf sur ces personnes qui vivent « aussi libres que le vent ».

Exposition du 28 Mars au 18 Avril

Vernissage le 28 Mars à 17h30 à la salle de conférences

**EXPOSITION DE PEINTURES
PAR M.BRUÈRE, ARTISTE AMATEUR**

Des paysages, des impressions et des couleurs...voilà l'univers de Bruère !

Exposition du 16 mai au 6 juin

Vernissage le 16 mai à 17h30 à la salle de conférences

A réserver dès maintenant

**SALON DE BIBLIOPHILIE CONTEMPORAINE
PAR L'ASSOCIATION *PAGES***

Exposition le samedi 13 juin et le dimanche 14 juin

Vernissage le samedi 13 juin à 17h30 à la salle de conférences

EXPOSITION DE SCULPTURES

Exposition du 1er juillet au 31 juillet

Vernissage le 4 juillet à 17h30 à la salle de conférences

AU PAYS DES INCAS

Par Jean Bonis

Exposition du 5 au 26 septembre

Vernissage le 5 septembre à 17h30 à la salle de conférences

Merci aux généreux donateurs de livres pour la bibliothèque et bonne année.

L'EPN fait nocturne le jeudi

Culture

**DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2008,
DES NOUVEAUX HORAIRES POUR L'EPN ET LA BIBLIOTHÈQUE.**

Lundi : fermé au public

Mardi : 9h à 12h.

Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi : 9h à 12h et de 17h30 à 21h.

Vendredi : réservé aux écoles sur rendez-vous.

Samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

ESPACE CULTUREL ABBÉ FRET

La salle d'exposition est ouverte aux mêmes heures que l'EPN et la bibliothèque sauf la tranche horaire nocturne.

En revanche, une convention est mise en place avec les exposants pour une ouverture le dimanche.

UN SITE « INTERNET » BRETONCELLES.FR

Le site sera opérationnel au premier semestre 2009, avec notamment l'accessibilité du Petit Journal. Les responsables des associations, les commerçants, les artisans, les élus,....pourront bénéficier d'une adresse courriel : bretoncelles.fr

Solution
des
mots
croisés
de
la
page
21

R	E	L	A	C		E	R	E	A	10
E	N	I	F			U	E	T	T	9
L	I	A		E	U	Q	I	N		8
L	A	B		N	O	I	L	A	T	7
I	M		S	E	T	T	E	V	I	6
T		S	E	C	I	P	S	U	A	5
N	O	E	L			E	S	O	R	4
I	N	E	B		E	P	I	R	T	3
C	I	S		E	L	U	A	P	E	2
S	N	O	L	L	I	E	V	E	R	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	

Décembre en fête

*Rétrospective***MARCHE DE NOËL
13 DÉCEMBRE 2008.**

Cette 5ème édition du marché de Noël de Bretoncelles s'est déroulée sous une pluie glaciale.

Mais la chaleur était au rendez-vous grâce à la participation des enfants, venus en grand nombre avec leurs parents.

Le spectacle donné par les enfants et préparé avec les instituteurs a été particulièrement suivi par les familles présentes, tout comme la distribution des cadeaux.

Du côté du marché, de nombreux artisans fabricants exposaient objets et gourmandises. Girouettes, bougies, meubles en carton, peintures, objets d'art, encadrements et bien d'autres articles encore étaient proposés aux visiteurs.

Pour les gourmets et gourmands, les étalages étaient remplis de victuailles et friandises, depuis la charcuterie d'Auvergne à la pâtisserie marocaine en passant par les chocolats.

Les flâneurs sont restés plus tard dans la soirée en se restaurant sur place.

Une 5ème édition réussie malgré la météo grâce à la participation de quelques associations, au soutien de la municipalité mais rien n'aurait pu être réalisé sans l'organisation des commerçants qui ont acquis une bonne expérience dans le domaine.

**FABULEUX NOËL
DES ENFANTS****16 DÉCEMBRE 2008.**

Les 160 élèves de Bretoncelles se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas de Noël, préparé comme d'habitude par Isabelle aux fourneaux, vivement applaudie par tous les enfants.



Mais le clou de la journée fût le spectacle proposé par Luc Aubard, dit « le bouffon ».

Durant une bonne heure, les enfants ont admiré un spectacle de magie, de jonglerie de cirque et d'accordéon.

Le personnage, très attachant, a passionnément amusé les enfants en les faisant participer et pour ne rien cacher, les grandes personnes en ont bien profité également.

L'après midi s'est terminée à l'école où les enfants ont eu l'agréable visite du Père Noël qui a distribué bonbons et chocolats.

**VOËUX
DE LA MUNICIPALITÉ
19 DÉCEMBRE 2008**

Une soirée conviviale pour la cérémonie d'échange de vœux et une occasion pour le Maire, Patrick Pinloche de rappeler les grands événements pour l'année 2009, précisant que **la commune est en pleine expansion avec désormais 1425 habitants** qui n'intègre ni les résidents secondaires, ni la résidence Octave Mirbeau.

Cela se traduit dans le tissu commercial et industriel.

Du côté des commerces, c'est l'épicerie qui va connaître une extension en 2009 avec le doublement de la surface. La commune va également acheter les murs de la boucherie pour envisager une rénovation en 2010.

Ce début d'année va voir l'installation de « Brico-Fontaine », une nouvelle enseigne qui devrait rapidement attirer une nouvelle clientèle.

Les artisans ne sont pas en reste avec notamment l'installation de l'entreprise Tireau-Pitel, rue Lucien David.

La commune a décidé d'allouer un bon-cadeau pour l'ouverture d'un compte épargne à chaque nouvelle naissance. Ils sont 17 à l'avoir reçu au cours de la cérémonie des vœux.

Portrait est une nouvelle page dans le Petit Journal pour faire connaître une ou des personnes en particulier.

Pour ce numéro de janvier 2009, *le Petit Journal* a rencontré une passionnée du patrimoine : Elisabeth ALRIQUET.



Depuis quand exactement exercez-vous à Bretoncelles ?

Le 1er Avril 2008, j'ouvrais officiellement mon atelier : **L'Atelier d'Elisabeth**. Ma passion pour une activité manuelle artistique n'éclot qu'après un certain nombre d'années : des études universitaires en histoire de l'Art, puis une carrière à SVP (une société de conseils aux entreprises par téléphone). En 1998, c'est la rupture avec l'objectif de passer le concours pour être commissaire-priseur, d'où la nécessité de suivre une formation orientée sur l'objet d'art.

Comment est née cette passion de restaurer de la céramique ?

Au cours de cette formation sur l'objet d'art, j'ai été en contact avec un atelier de restauration de tableaux et de céramique. Pouvoir réparer de tels objets m'a immédiatement passionnée. A partir de là, je me consacre entièrement à l'apprentissage des « ficelles » du métier de restaurateur de céramique, grâce notamment à L'Atelier Pierrick Le Gac, en Provence. Si la technique est primordiale, les produits employés sont fondamentaux dans la réussite d'une restauration, et c'est Pierrick qui m'a recommandé les plus performants.

Mais vous faites aussi de la peinture sur porcelaine !

En effet, la dernière étape d'une restauration consiste à reprendre, le plus fidèlement possible, le décor original : ainsi apprendre les rouages de la peinture sur porcelaine se révélait indispensable.

Voilà comment j'en suis arrivée à pratiquer depuis une dizaine d'années, de façon complémentaire, ces deux activités : restauration et peinture.

Alors, passion ou plaisir ?

Les deux : le plaisir de la restauration c'est de redonner vie à des pièces souvent investies des souvenirs de leur propriétaire, pour leur plus grande satisfaction.

La peinture satisfait mon propre besoin de création et me permet de laisser libre cours à mon imagination.

Quel projet pour l'avenir ?

J'ai un nouvel objectif : transmettre ces savoir-faire, par des cours ou des stages.

Pour contacter l'Atelier d'Elisabeth, rien de plus simple :

- 02 37 37 29 88
- atelisab@club-internet.fr

Une nouvelle équipe pour 2009

Associations

Réunie en Assemblée Générale le 23 novembre dernier, cette association sportive a procédé à la réélection de son bureau avant de composer une nouvelle équipe pour le championnat 2009.



Toujours sous la présidence de Sébastien PIGEON, le bureau s'est doté d'un nouveau secrétaire : Jérémie MOYSAN et d'un nouveau trésorier : Tibo CHALET.

L'objectif prioritaire de l'association demeure les championnats de France inter bar 2009, qui comme d'habitude se dérouleront à La Rochelle. Il ne faut pas sous estimer cette équipe qui fut déjà sélectionnée pour participer au championnat du monde à Las Vegas.

Pour réussir en 2009, c'est une toute nouvelle équipe, mixée sur 2 niveaux qui a été sélectionnée et composée de Sébastien PIGEON, Daniel ROMAIN, Tibo CHALET, Jérémie MOYSAN, Julien SAFFRE, Julien RIVA et Christian LORGERIE.

Le championnat a débuté le 20 novembre dernier. Les matchs se déroulent le jeudi soir, précisément au Café des sports de Bretoncelles.

Mais le sport se conjugue aussi avec le plaisir, et le dimanche 23 novembre le plaisir



était à la salle des fêtes de Bretoncelles où l'orchestre de Jose Quad animait un thé dansant.

Les danseurs étaient au rendez vous sur la piste.

CLUB DE LOISIRS DES RETRAITÉS.

Dates à retenir pour 2009 :

11 janvier : Galette des rois
5 mars : Assemblée générale
19 mars : Thé dansant
5 juillet : portes ouvertes
13 septembre : Repas
22 octobre : Thé dansant
13 décembre : Bûche de Noël

Sans oublier tous les **jeudis de 14h à 18h**, les parties de cartes à la salle Gauthier-Lapierre. Le club entend renforcer cette activité, aussi n'hésitez pas à venir nombreux. Toute l'équipe du Club vous souhaite une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

GV-GFB

Séances de gymnastique tous les **jeudis de 10h à 11h** accessibles aux hommes et aux femmes et animées par Isabelle.

Vif succès du thé dansant du 7 décembre animé par l'orchestre de C. Bruneau.

L'association remercie chaleureusement tous les participants.

Pour tous renseignements, un seul numéro de téléphone :

02 37 37 22 00

301 euros pour le Téléthon

Associations**LA BOULE
BRETONCELLOISE.**

La saison est maintenant terminée. Si le challenge Homme a été gagné par un joueur de Berd'huis, c'est un membre de Bretoncelles qui gagne le challenge féminin. Félicitations !!!

La saison se termine sur un bon résultat pour la Boule puisque trois personnes de Bretoncelles figurent dans les dix premiers.

Un repas s'est déroulé le 15 novembre avec une participation de 70 personnes tandis que 200 personnes assistaient au Loto le lendemain.

La Boule s'est aussi impliquée pour le Téléthon en organisant



une partie de boules qui a permis de récolter 301€ ! Excellente initiative.

L'assemblée générale a eu lieu le 3 janvier dernier dans la convivialité puisqu'elle a permis de déguster la galette des rois.

La Boule Bretoncelloise est heureuse de souhaiter une bonne année 2009 à tous les lecteurs du « Petit Journal » .

**LE TENNIS CLUB
BRETONCELLOIS.**

Le TCB compte une école de tennis et son club.

Le club est composé de 21 licenciés.

L'école, avec ses 13 élèves est dirigée par Antoine TRICHERY.

Les cours ont lieu chaque samedi en 2 groupes de 14h à 16h.

Côté pratique.

Licence adulte : 50€/an

Licence enfant : 30€/an

Location des cours extérieurs : 7€ l'heure.

Renseignements et location:

Café des Sports

Tél : 02 37 37 21 72

**CÔTÉ ASSOCIATIONS****Meilleurs vœux à tous**

Les associations n'ont pas forcément un message à faire passer dans chacun des numéros du Petit Journal, en revanche, en ce début d'année, elles ont toutes demandé à exprimer **leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à tous les lecteurs.**

Merci les Assos

Le *Petit Journal* profite de ce moment pour remercier l'ensemble des associations qui, en acceptant « d'informatiser » leurs articles facilitent la conception du « Petit Journal ».

**Assurance
responsabilité civile**

Pour sa part, la commune rappelle à toutes les associations, l'obligation de souscrire une assurance en responsabilité civile. En principe, cette couverture garantit tous les risques encourus à l'occasion des manifestations et couvre dans le même temps les organisateurs. Pour de plus amples renseignements, se rapprocher des compagnies d'assurance.

Course VTT X-country

Associations

DIMANCHE 1er MARS 2008
à BRETONCELLES (Orne)

course VTT X-country

COURSE VTT OUVERTE A TOUS

(pour les personnes nées en 1997 et avant)

ENGAGEMENTS avant le 25 février



(5 € pour les adultes ,
3€ pour les mineurs ,
+2 € sur place)

DEPART à 14 h00 STADE MUNICIPAL

CIRCUIT DE 7,5 Km à parcourir :

- 1 fois pour les féminines nées entre 92 et 97
- 2 fois pour les féminines nées en 91 et avant
- 1 fois pour les masculins nés en 96 et 97
- 2 fois pour les masculins nés entre 92 et 95
- 3 fois pour les masculins nés en 90 et 91
- 4 fois pour les masculins nés entre 69 et 89
- 3 fois pour les masculins nés en 68 et avant

RENSEIGNEMENTS au 02 37 37 24 13 ou

j-lbarreteau@wanadoo.fr

conçu et réalisé par USN cyclisme 105bis rue Bretonnerie 28400 Nogent le Rotrou

**GYMNASTIQUE
D'ENTRETIEN
DE BRETONCELLES**

Stéphanie nous a quittés pour d'autres obligations professionnelles, Isabelle est arrivée en remplacement.

Depuis novembre, elle nous prodigue une gymnastique dynamique dans une ambiance sportive et conviviale.

*L'ancien horaire a été remis en place **19h – 20h le mardi***

Le repas de fin d'année a été retardé, il se fera le vendredi 30 janvier 2009.



**Avis aux nouveaux
adhérents :**

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus, une séance gratuite vous est offerte.

Le tarif reste inchangé, soit 65€ dégressif en fonction de la date d'inscription.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

Président : Robert TANFORTI
02 37 37 22 36

Trésorière : Nelly POIRIER
02 37 37 25 95

Secrétaire : Francine
PIZZAGALLI 02 37 37 26 93

Président : André LAFON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 NOVEMBRE 2008.

Les Membres et Adhérents de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale le 11 novembre 2008 sur convocation de leur Président Pierre Hatot qui après avoir déclaré la séance ouverte, a demandé une minute de recueillement pour les camarades disparus récemment.

*Le Président, **Mr Pierre Hatot** étant démissionnaire il organise une élection pour reformer le bureau de l'association. Sont élus :*

Président : André Lafon. 1^{er} Vice Président : Jean-Claude Collin, 2^{ème} Vice Président : Armand Labbé, Assesseur : Mr Pierre Hatot.

*Mr **André Lafon** remercie les membres et adhérents de lui faire confiance*

Après l'assemblée, un cortège composé des représentants de la municipalité et des associations ainsi que la compagnie des Sapeurs Pompiers se rend à l'église de Bretoncelles pour la célébration en souvenir des anciens.

Ensuite, un rassemblement est organisé au Monument aux Morts avec dépôt de gerbes, lecture par les enfants de l'école de Bretoncelles de l'état civil des Morts de la Grande Guerre, appel des Morts, minute de silence à la mémoire des Morts de la Commune dont les noms sont gravés sur la stèle. Après cette cérémonie, Mr Armand Labbé et Mr André Lafon ont reçu la médaille de Reconnaissance de la Nation (agrafe Afrique du Nord).



Un cortège s'est ensuite rendu au cimetière afin d'y fleurir les tombes des Soldats morts pour la France.

Un vin d'honneur offert par l'Association fut servi

à la salle Gauthier-Lapierre ; nous remercions toutes les personnes présentes, témoignage de leur amitié et de leur soutien à notre amicale et principalement les enfants de Bretoncelles à l'initiative de leur directeur Mr Bernard Delprat et de leurs professeurs

Dates à retenir :

Samedi 21 Février 2009 : réunion d'information

Judi 19 Mars 2009 à 18 h : dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Dimanche 29 mars 2009 : déjeuner dansant annuel

Vendredi 8 mai 2009 : commémoration de la victoire 1945

En ces premiers jours de l'année 2009, le Bureau et les Membres de l'association, présentent leurs vœux les plus chaleureux.

DES NOUVELLES DE " LA PÈLERINE".

2008 a vu naître l'association d'animation "la pèlerine" sise à la maison de retraite de Bretoncelles. Son premier vide-grenier le 3 juillet dernier dans le parc de l'institution, le jour de la grande fête de la ville, en a été l'action phare. La recette a déjà permis de réaliser des sorties à Chartres et St Cosme en Vairais ainsi que des visites à Courboyer et au jardin François.

L'association a également accueilli une exposition "minute" grâce au peintre Olivier de Rivaz qui s'est gentiment prêté à l'exercice : exposition sur deux jours avec vernissage et débat autour des œuvres. Etonnement et chaleur humaine ont été de ce rendez-vous.

Toujours en terme d'accueil nous avons tissé des liens avec le club de lecture de la ville, animé par Daniel Sache. C'est un lieu de partage sur des thèmes choisis par l'ensemble des participants qui s'achève le plus souvent en chansons.

En fin d'année des artistes contribueront à l'enchantement de Noël et au passage de l'an neuf en musique, pour la plus grande joie de nos aînés.

Voilà en quelques mots les actions entrevues par l'association pour rapprocher la cité des personnes âgées de leur résidence, pour entretenir la curiosité et le désir de partager à l'intérieur comme à l'extérieur.

Une assemblée générale sera convoquée au mois de février. A l'ordre du jour : le bilan financier et les objectifs pour 2009.



L'association espère bien évidemment que l'année soit porteuse de nombreux projets, rencontres et réalisations et souhaite à tous de joyeuses fêtes.

Pour sa part l'ADI remercie très sincèrement cette nouvelle association, dont la présidente est Marie-Pierre Chancé.

Une preuve, si besoin est, qu'il est possible de créer des liens intergénérationnels.

Les jeunes au tableau d'honneur En compagnie du Président Daniel SECRETAIN

Associations



CLASSEMENT Au 30/11/2008

Charline SECRETAIN (catégorie -9 ans)
1^{ère} Départementale, 2^{ème} Régionale
Betty SECRETAIN (catégorie - 13 ans)
1^{ère} Départementale, 3^{ème} Régionale
Laëticia DELEUSE (catégorie - 13 ans)
3^{ème} Départementale, 18^{ème} Régionale
Julie OLIVIER (catégorie - 13 ans)
13^{ème} Départementale, 69^{ème} Régionale
Mathias GRAFFIN (catégorie - 13 ans)
4^{ème} Départemental, 14^{ème} Régional
Julien LECOMTE (catégorie - 13 ans)
Débute en compétition cette saison
Laurent OLIVIER (catégorie - 15 ans)
Se classe en milieu des deux tableaux

Quelques résultats de nos jeunes en Compétitions Départementales et Régionales

***** CRITERIUM FEDERAL *****

Charline SECRETAIN : 13^è du Tour 1 Régional -13 ans, 1^{ère} du Tour 2 Départemental, remonte en Régional au Tour 3
Betty SECRETAIN : 1^{ère} du Tour 1 Régional -13 ans, 14^è du Tour 2 Régional -15 ans, reste en Régional au Tour 3
Laëticia DELEUSE : 1^{ère} du Tour 1 Départemental -13 ans, 1^{ère} du Tour 2 Régional -13 ans, monte en Régional -15 ans au Tour 3
Julie OLIVIER : 2^è du Tour 1 Départemental -13 ans, 16^è du Tour 2 Régional -13 ans, redescend en Départemental -13 ans au Tour 3
Mathias GRAFFIN : 1^{er} du Tour 1 Départemental -13 ans, monte en Régional -13 ans au Tour 3
Julien LECOMTE : 14^è du Tour 1 Départemental -13 ans, 15^è du Tour 2 Départemental -13 ans, reste en départemental
Laurent OLIVIER : 6^è du Tour 1 Départemental -15 ans, 8^è du Tour 2 Départemental -15 ans, reste en Départemental

Absents de la photo :

Nicolas RIVOAL : 5^è du Tour 1 Départemental -13 ans, 6^è du Tour 2 Départemental -15 ans, reste en Départemental
Laëticia BAERT : 3^è du Tour 1 Départemental Dames & -21 ans, 2^è du Tour 2 départemental Dames & -21 ans monte en Régional Dames & -21 ans au Tour 3

***** CIRCUIT DES JEUNES DEPARTEMENTAL *****

Charline SECRETAIN : 1^{ère} du Tour 1 catégorie fille de 2000 /01/02 et 4^è fille 1997/98/99, 1^{ère} du Tour 2 catégorie fille de 97/98/99
Betty SECRETAIN : 1^{ère} du Tour 1 catégorie fille de 1997/98/99, 3^{ème} du Tour 2 tableau garçon 1997/98
Laëticia DELEUSE : 3^è du Tour 1 catégorie fille de 1997/98/99, 3^è du Tour 2 catégorie fille 1997/98/99

***** INTERCLUBS DEPARTEMENTAL *****

L'équipe composée de **Betty SECRETAIN**, **Laëticia DELEUSE** et **Julie OLIVIER** remportent le Titre de **Championnes de L'Orne** catégorie fille -13 ans face à l'équipe de LOUGÉ ST BRICE par 3 parties gagnées à 1. Cette victoire qualifie l'équipe pour les rencontres aux INTERCLUBS REGIONAL.

***** REMISES DE RECOMPENSES *****



INTERCLUBS :
Laëticia, Julie & Betty
Championnes
de l'Orne -13 ans

CIRCUIT DES JEUNES TOUR 2 : Betty, Laëticia & Charline

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, pour faire de la Compétition ou tout simplement pratiquer en Loisir, passez nous voir au Gymnase de Bretoncelles, les Mercredis de 16h00 à 18h00, le Jeudi de 18h00 à 20h00 et le Samedi de 16h30 à 18h00.

Renseignements sur notre activité : Richard PIERSON au 06 68 62 26 06 ou richard.pierson.ttb@orange.fr

Cette association est affiliée à la fédération française d'équitation (FFE). Le club de Montras héberge **40 poneys** et accueille les enfants et les adultes **de 6 à 60 ans** (voir plus !), du débutant aux cavaliers expérimentés.

La devise : « **le cheval partenaire** », témoin de l'esprit d'une équitation complice avec le cheval et soucieux de son bien-être.

Les activités sont nombreuses : équitation de loisir, poney club, saut d'obstacles, dressage, cross, attelage et participation aux différents concours club et officiel à Bretoncelles et dans toute la région. La saison de compétition cette année, entre autres bons résultats, a vu une des cavalières du club, **Hélène Prévost et son cheval Donau de Granmont (photo), nommé Champion de Basse Normandie Hunter 2008.**



L'Erier participe aussi chaque année au « **Marché de Noël** » à Bretoncelles (baptême de poney).

Pour la première fois en 2008-2009, l'association est très heureuse d'accueillir les collégiens de **la section sportive d'équitation du collège P. Brossolette à Nogent le Rotrou** pour les reprises hebdomadaires.

Quelques dates sont à retenir pour 2009 :

Une randonnée (si le temps le permet) le 8 février;
Un concours officiel du dressage le 15 mars;
Un concours officiel de saut d'obstacles et Hunter les 23 et 24 mai;
Un concours Club Panam le 12 juillet.
A bientôt et à vos étriers !

Pour contacter l'association, rien de plus simple :

L'Etrier de Bretoncelles, Présidente : Arnaud Camus, Les Ecuries du Sagittaire, Montras, Bretoncelles.
Mail : ecuriedusagittaire@wanadoo.fr
Site web : <http://ecuriedusagittaire.googlepages.com>

Un concert le 21 mars à l'église

Associations

BRETONCELLES PATRIMOINE ET NATURE (BPN)

Association créée le 21 juin dernier, elle est désormais inscrite au journal officiel depuis le 8 septembre 2008. Le conseil d'administration est réuni trimestriellement le 2ème samedi du mois. Les prochaines réunions auront lieu les 14 mars et 13 juin. Toutes les personnes, intéressées de près ou de loin au patrimoine naturel ou bâti sont les bienvenues.

C'est ainsi d'ailleurs que BPN a accueilli en son sein une nouvelle recrue, passionnée de la marche à pied : Monique PESEY.

Au chapitre des réalisations, il est à noter que BPN a édité un joli coffret de 10 cartes postales anciennes, triées sur le volet et magnifiquement reproduites. Elles sont à vendre auprès des membres de l'association ou à la Presse de Bretoncelles au prix de 1.20€ la carte postale ou 10€ le coffret.

Certains d'entre vous ont découvert ces cartes à l'occasion des journées du patrimoine et du marché de Noël où BPN tente de se faire connaître pour recueillir des adhésions.

Le nombre d'adhérents est en effet la pierre angulaire de ce type d'association qui a besoin de La Fondation du Patrimoine pour réaliser des projets ambitieux comme la restauration du patrimoine bâti, l'église en particulier, mais également des calvaires, des ponts, etc. 60 adhésions ont déjà été collectées. 150 sont nécessaires pour s'inscrire auprès de la Fondation. Pour rappel, l'adhésion est fixée à 15€ et pourra bénéficier de la réduction d'impôt dès l'agrément du fisc.

Parmi les chantiers en cours, l'inventaire du patrimoine communal a occupé beaucoup de membres. Il est en partie terminé mais doit maintenant être affiné afin d'être soumis à la validation du conseil d'administration et de la municipalité. L'objectif est de réaliser un dépliant du patrimoine bâti et naturel.

Les projets sont nombreux et sans en dévoiler tous les détails, citons une cartographie de nouveaux chemins pédestres en vue de faire découvrir le patrimoine. Dans le même ordre, si « la voie verte » aboutit, il sera utile de réfléchir à la création de boucles en VTT.

Un concert avec « Echollines » se déroulera le 21 mars prochain, probablement vers 18h, reprenez cette date (la soirée est accessible à toutes les bourses).

Mise en place d'un Salon du Patrimoine à l'occasion des journées du patrimoine avec des artisans spécialisés dans la restauration.

Réflexion autour d'une promenade pique-nique découverte sur la commune.

Un autre projet titille également BPN ! Mais pour le réaliser, la participation des habitants, voire des anciens bretoncellois est nécessaire : il s'agit d'organiser une soirée « nostalgie », basée sur les souvenirs. Pour y parvenir, BPN a besoin de rassembler un maximum de cartes postales anciennes, de photos évoquant des périodes de notre histoire, de témoignages pour raconter. C'est un travail de longue haleine qui est déjà commencé, mais qu'il faut développer. Merci d'avance à tous ceux qui prêteront une carte, une photo d'un métier, d'une classe, d'un bâtiment, qui feront connaître un témoignage du passé que **BPN voudrait graver dans le marbre avant de disparaître à jamais**.

Adresse mail BPN : bretoncelles.pn@free.fr

6 équipes constituées**Associations****EQUIPE DEPARTEMENTAL 2**

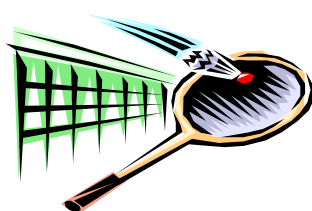
BEAUDOIN N. & D. – LEBLANC D. – PICOIX L.
CHARRON F. – GARACHE I.
CHABOCHE J. – SAMSON O.

EQUIPE DEPARTEMENTALE 4

THOMAS L. – FILOCHE A. – RUELLAN PH. –
PIERSON A. – GOUGEON R. – POILPRAY FL.
ABS : THOMAS Y. – FILOCHE M.

EQUIPE BENJAMIN

RUELLAN M. – FERROUDJ I.
ABS : BUSLOUP M.

**Les entraînements sont :**

Lundi : 18h30 à 22h30

Mercredi : de 18h30 à 22h30

Vendredi : 16h50 à 17h50

Dimanche : 09h30 à 12h00

Tous les joueurs (eusses) ainsi que tout le bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2009. En ce qui concerne la vie du club pour cette saison 2008/2009 le B.C.B

compte 41 adhérents.

Le bureau est constitué de RUELLAN PH (Président), LEBLANC D (Secrétaire), PELAY F (Trésorière) pour nous joindre : 06.20.06.87.04

Du côté compétition il y a 36 personnes qui défendent les couleurs de Bretoncelles sur tout le département de l'ORNE et

également sur la région BASSE-NORMANDIE aussi bien en individuel que par équipe.

Pour cette saison 2008/2009, le B.C.B a engagé 04 équipes pour les interclubs (2 équipes seniors qui évoluent en départemental 2 et 4 ; 1 équipe benjamin et 1 équipe poussin).

Les entraînements sont assurés par CHARRON F. « le Lundi et le Mercredi ».

EQUIPE POUSSIN

RUELLAN A. – RUELLAN I.
PIERSON M



**ORGANISÉ PAR L'UNION
SPORTIVE NOGENTAISE AVEC
LE SOUTIEN DE LA COMMUNE
DE BRETONCELLES,**

la 2ème manche du cyclo-cross du challenge INTERSPORT avait lieu le samedi 1er novembre à Bretoncelles. Sur un magnifique circuit à la fois technique et physique, les spécialistes de la discipline ont offert un très joli spectacle.



En cadets, le leader du challenge Jordy Richter (Cercle Gambetta d'Orléans) a gagné sans surprise, devançant les deux Nogentais Florian Barreteau et Florian Gaudin.

En seniors, même scénario : le leader Christophe Delamarre (les Bleus de Suresnes) a pris la mesure de ses adversaires lors du premier quart d'heure de course, puis il a filé " tranquillement " vers la victoire.

C'est en juniors que la course a été la plus indécise ; à l'amorce du dernier tour le Chartrain Jordan Delbart et le local Simon Barreteau étaient roue dans roue. Malheureusement, ce dernier était victime d'une crevaison et devait laisser filer son adversaire.

A noter en prologue la victoire de Pascaline Duchesne (VS Chartres) en minimes.

FÉLICITATIONS AU FCB

Une équipe motivée, composée de :

Jérémy MOYSAN, Christopher BERTRAND, Thomas DARREAU, Yannick JOLLY, Julien SAFFRE, Julien RIVA, Marc-Antoine TRICHERY, Jonathan FONTAINE, Jérôme BOGER, Sébastien MARCHAND, Mathieu RENOUST, Eddy GONTHIER, Pierre RIVIERE, Alexandre POIRIER, Arnaud CALLION, Julien BEAUFILS, Yannick FRET.

**Diri-
gée par :**

Franck PICHEREAU, Président ; Secrétaire : Laëtitia COURSIMAULT, Secrétaire ; Nathalie FROMONT, Trésorière ; Daniel ROMAIN, Entraîneur ; Didier POLPRAY, Maxime JOURDHEUIL, Jorge DOS.REIS, dirigeants.

Le FCB a terminé 1^{er} de son groupe pour la saison en cours et se classe ainsi dans le groupe « **excellence 4ème D** » du **groupe C** pour la prochaine saison, composé des équipes de Bretoncelles, Nocé, La Ferté Fresnel, AS Villeneuve, Valframbert, Vimoutiers.

Les entraînements se déroulent **tous les vendredi à 19 heures au stade**

Affichage des matchs au « **Café des sports** » et au bureau de tabac « **La Croix Blanche** ».

Le FCB compte sur les nombreux spectateurs pour les soutenir !

DATES À RETENIR

LE PETIT JOURNAL

Calendrier des manifestations

Agenda

A LA SALLE DES FÊTES :

8 février 2009 :

Thé dansant de la boule bretoncelloise

5 mars 2009 :

Assemblée Générale du Club de Loisirs des Retraités

8 mars 2009 :

Repas des anciens

19 mars 2009 :

Thé dansant du Club des Loisirs des Retraités

29 mars 2009 :

Repas des Anciens Combattants

En raison des travaux de l'épicerie, la salle des fêtes est indisponible en avril, mai et juin.

A BRETONCELLES :

1er mars 2009 :

Course VTT X-Country à 14 heures au stade municipal

21 mars 2009 :

Concert d'Echolline à l'église

29 mars 2009 :

Parcours du cœur



LES VACANCES SCOLAIRES D'HIVER :

Zone A du 7 février au 23 février

Zone B du 21 février au 9 mars

Zone C du 14 février au 2 mars

LES VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS :

Zone A du 4 avril au 20 avril

Zone B du 18 avril au 4 mai

Zone C du 11 avril au 27 avril



**FERMETURE DE LA
CHASSE
LE 28 FÉVRIER 2009**

A PRÉVOIR DANS VOS AGENDAS :

7 juin 2009 :

La bretoncelloise

7 juin 2009 :

Elections européennes

5 juillet 2009 :

Brocante

11 juillet 2009 :

Fête des associations



Etude de Maître Letourneau

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles

Infos

Réf. : 413 - LA MADELEINE BOUVET : Un chalet sur 4615m² de terrain traversé par un ruisseau, comprenant : cuisine, arrière cuisine, séjour, une chambre. PRIX : 63 000 € Hon. nég. TTC : 3251€ + frais d'acte

Réf. 537 - LE MAGE : Petite maison dans le bourg sur 329m² de terrain, comprenant : entrée, cuisine ouverte sur séjour, une chambre, salle d'eau, wc, garage, dépendance. PRIX : 82 000 € Hon. nég. TTC : 3819€ + frais d'acte

Réf. 754 - LA MADELEINE BOUVET : Maison dans hameau avec vue imprenable, sur terrain de 2500m², comprenant : entrée, séjour-salon avec balcon, deux chambres, salle d'eau,wc. Garage, pièce. Nombreuses petites dépendances sur terrain. PRIX : 115 000€ Hon. nég. TTC : 4806€ + frais d'acte

Réf. 980 - BRETONCELLES : Pavillon en lotissement sur 960m², comprenant : entrée, cuisine, gd séjour-salon avec cheminée, deux chambres, salle de bains, wc. A l'étage : palier, une chambre, grand grenier, dressing. Cave, chaufferie en sous-sol. garage en annexe. PRIX : 150 000 € Hon. nég. TTC : 5852 € + frais d'acte

Réf. : 1213 - LE PAS ST LHOMER : Fermette style longère sur 3959m² de terrain, comprenant : entrée, grd séjour, salon avec cheminée (insert + soufflerie), grande cuisine aménagée, trois chambres, wc, salle de bains. A l'étage : mezzanine, salle d'eau-wc, 2 greniers aménageables. Cellier. Garage, autre cellier. PRIX : 185 000 € Hon. nég. TTC : 6899 + frais d'acte

Réf. : 1265 - ST VICTOR DE BUTHON : fermette style longère en hameau sur environ 4ha, avec dépend., compr. :gde pièce à vivre avec

cheminée et insert, bureau, gde chambre, salle de bains-wc. Au dessus grenier aménageable. A la suite : garage (34m²),bûcher, réserve, 5 autres pièces (85m²).Diverses dép. en retour à restaurer. En face : ancien fournil avec four à pain, petite pièce. Gd hangar 4 creux (360m²) récent. PRIX : 193 000 € Hon. nég. TTC : 7138€ + frais d'acte

Réf. : 1410 - CONDE SUR HUISNE : Belle maison ancienne de plain pied, sur 3915m² + pré en face de 2300m².Séjour-salon avec cheminée, cuisine aménagée, trois chambres, salle d'eau, wc, cellier-chaufferie. Remise attenante. Grenier aménageable au dessus. Grand garage séparé (66m²). beau terrain arboré. Chauffage central au fuel. PRIX : 215 000 € Hon. nég. TTC : 7796€ + frais d'acte.

Réf. : 1574 - BRETONCELLES : longère ancienne restaurée sur 11 620m², comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée (insert + soufflerie), cuisine aménagée, dég., salle de bains, wc. Etage : dég. trois chambres, grenier à la suite. Garage accolé et une petite pièce. Deux grands garages sur terrain. PRIX : 240 000 €. Hon. nég. TTC : 8543€ + frais d'acte

Réf. : 1836 - BRETONCELLES : **VENTE EN VIAGER LIBRE** : Grande maison d'habitation en hameau sur 5581m² de terrain, comprenant :RDC : cuisine, séjour, salon avec cheminée, gde pièce, dég. wc, salle de bains, 2ch, lingerie, pièce, grand espace (anc. grange et garage 294m²) 2 ch. A l'étage : 2ch et grenier. véranda, chaufferie, cave. ass. ind. Chauff. cent. fuel. **Bouquet : 120 000 euro. Rente à verser 1090.40 euro** par mois. Hon. nég. TTC : 9739€ + frais d'acte.

Renseignements utiles**Annuaire****Mairie :**

Ouverture **tous les jours de 9h30 à 12h**

Tél : 02 37 37 23 27.

Fax : 02 37 37 21 32

Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET, Bibliothèque et Espace Public Numérique

Tél : 02 37 37 25 27

Courriel : biblio.brettoncelles@wanadoo.fr

Ouverture :

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

Jeudi de 9h à 12h et de 17h 30 à 21h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Gendarmerie : Tél : 17

Permanences à Rémalard : lundi de 8h à 12h

mercredi et vendredi de 14h à 19h

à Longny au Perche : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers : Tél : 18, à partir d'un portable : 112**S.A.M.U. : Tél : 15****La Poste :**

du lundi au vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h30,

le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi après-midi.

Tél : **02 37 37 00 19**

Crédit Agricole :

Tél : 0825 84 04 55

Ambulances :

Ambulances Malnuit Rémalard

Tél : 02 33 83 56 56

Taxis-VSL :

Taxi Caillon Tél 02 33 83 74 42 ou 06 74 92 37 16

Médecin : Dr PINLOCHE Tél : 02 37 37 20 08**Pharmacie : M. HEDOUIN Tél : 02 37 37 20 38****Infirmières : Tél : 02 33 83 62 62****Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : 02 37 37 48 67****Vétérinaires : Tél : 02 33 83 65 65****Notaires :**

Etude LETOURNEAU

Tél 02 37 37 20 02.

Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite :

Tél : 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles:

4ème dimanche du mois à 9h30

2ème dimanche à **Moutiers**

Renseignements : 02 37 37 21 45

Ecole élémentaire :

Tél : 02 37 37 22 17

Directeur : Bernard DELPRAT

Cantine : 02 37 37 21 08

Eau :

Brettoncelles : mairie

Le Pas St L'Homer :

Olivier Boulay :

Tél : 02 33 25 45 32

Claude Savard :

Tél : 02 37 37 22 52

EDF : Tél : 0810 333 061

CPAM : mairie Rémalard de 10h à 11h30 le vendredi

Assistante sociale : permanence à la mairie le 1er et 3ème jeudi du mois de 14h à 16h.

Marché : jeudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an.

Déchetterie à Rémalard tous les jours de 10h à 18h sauf jeudi, dimanche et jours fériés.

Mission locale :

Tél : 02 33 83 09 42